



15ème législature

Question N° : 27210	De M. Nicolas Meizonnet (Non inscrit - Gard)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse > Lutte aérienne contre les incendies	Analyse > Lutte aérienne contre les incendies.
Question publiée au JO le : 03/03/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 17/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Nicolas Meizonnet interroge M. le ministre de l'intérieur sur les moyens aériens de lutte contre l'incendie basés à Nîmes-Garons. Depuis le tragique accident, ayant causé la mort d'un pilote, survenu dans le Gard en août 2019 et l'incident de Béziers en septembre 2019, les *Trackers* ne sont plus autorisés de vol et la flotte est donc largement amputée. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer, d'une part, l'état détaillé de la flotte aérienne de la sécurité civile incluant le taux de disponibilité à ce jour et, d'autre part, de lui préciser le calendrier et la nature des livraisons des matériels prévus pour remplacer les avions défectueux.